

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Étude sur le dialecte berbère des Ntifa*, Grammaire, Textes, par E. LAOUST.  
Publications de l'École Supérieure de Langue Arabe et de Dialectes Berbères de Rabat. Un vol. in-8, XVI, 446 pp. Paris, Leroux, 1918.

L'étude grammaticale que M. Laoust donne du dialecte berbère des Ntifa s'impose à l'attention des linguistes et même à celle des ethnographes. Mais il apparaît nettement que l'auteur n'a eu en vue que la langue et qu'il a réservé pour ses *Mots et Choses Berbères* la partie plus nettement ethnographique et folklorique de ses travaux.

Le choix du dialecte est judicieux à plusieurs points de vue : les Ntifa, en effet, ont un parler caractéristique qui peut servir de point de départ pour l'étude des parlers voisins : c'est un dialecte type qui a été heureusement adopté, à ce titre, par l'École Supérieure de Rabat; par ailleurs, la langue des Ntifa a l'avantage d'être comprise par un groupe très important de berbères montagnards : ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur d'avoir pu mettre aux mains des savants, comme à celles des administrateurs, un solide instrument de travail.

M. Laoust s'est abstenu de classer le dialecte Ntifa, qu'il étudie, dans une catégorie quelconque. On ne peut que le louer de cette abstention. Les classifications sont nécessaires, mais elles sont forcément provisoires : au fur et à mesure que les études monographiques deviennent plus nombreuses et que les caractéristiques du berbère se précisent, on s'aperçoit que les classifications sont ou trop générales, ou insuffisantes, ou basées sur des considérations qui perdent de leur importance. Nous en sommes arrivés au point où les classifications forcées a priori ne correspondent plus entièrement à la réalité, sans que cependant les travaux réalisés permettent de les rejeter et d'en créer de nouvelles.

L'étude du dialecte des Ntifa que donne M. Laoust fait une large part à la phonétique : personne ne s'en plaindra et les arabisants eux-mêmes trouveront plus d'une fois l'occasion de

faire des rapprochements significatifs entre l'arabe et le berbère.

Très souvent, les populations arabophones du Maroc ont conservé la phonétique berbère de la langue qu'ils parlaient primitivement. D'ailleurs, la phonétique d'un dialecte est plutôt celle d'une race et plonge ses racines plus dans la physiologie, que dans la psychologie des groupes sociaux. Il n'est donc pas inutile, tant s'en faut, d'étudier amplement les phonétiques dialectales : on trouvera certainement plus tard l'occasion de faire des comparaisons et des synthèses qui apporteront des éléments importants aux questions de sociologie marocaine.

M. Laoust s'excuse presque dans sa préface d'avoir abordé le chapitre de la structure syllabique et de l'accentuation. Il faudrait au contraire le féliciter de publier les résultats d'une étude, qui, pour n'être pas définitive, n'en est pas moins très utile. Il a ouvert une voie : d'autres, grâce à lui, pourront compléter, corriger ce qu'il avance et ainsi la question indécise de l'accentuation par exemple se développera. Sans doute, il est difficile de répondre à qui demande ce qu'est l'accent tonique, mais est-il nécessaire de connaître la nature même d'un phénomène pour en étudier les effets, les lois? La méthode scientifique, s'en tient aux apparences sensibles; M. Laoust a donc bien fait d'aborder la question de l'accent et de la structure syllabique par l'extérieur : il a coopéré à la fixation des limites du problème : il lui appartiendra, comme à d'autres, de pousser plus loin ses investigations et de réduire peu à peu l'ignorance que tous avouent en la matière.

L'accentuation est aussi difficile à saisir dans l'arabe marocain que dans le berbère. Il faudra sans doute un jour en rechercher les règles dans l'étude de la phrase et non dans celle du mot isolé ou du complexe. Il existe certainement un rythme de la phrase ordinaire qui, sans être aussi vigoureux, aussi net que celui de la versification n'en existe pas moins et a donné naissance au vers, au mètre. Je suppose, par pure intuition, que c'est ce rythme qui conditionne l'accent tonique dans les dialectes arabes et berbères marocains et explique les variations d'apparence anormale de l'accentuation.

Je ne dirai rien de la morphologie que M. Laoust a approfondie et a exposée clairement et minutieusement; je m'arrêterai cependant aux formes verbales. Des comparaisons nombreuses sont à faire entre celles du berbère et celles de l'arabe, non pas

au point de vue de leur aspect, mais surtout au point de vue de leurs significations. La forme d'habitude qui paraît si particulière au berbère existe aussi dans les dialectes arabes grâce à l'usage des particules *ka* et *ta* au Maroc, *qa* chez les Juifs de Tunis, *ba* en Syrie... L'étude des formes verbales sera un beau sujet de synthèse quand les monographies arabes ou berbères comme celle qui nous occupe seront plus nombreuses.

La syntaxe d'un dialecte ne saurait faire l'objet d'une partie séparée. Elle est si intimement liée à la morphologie qu'on est obligé de l'étudier au fur et à mesure qu'on avance dans cette dernière. D'ailleurs, la syntaxe dialectale est toujours presque aussi fuyante que l'accent en berbère : il est possible d'en tracer les grandes règles, mais il est radicalement interdit de la donner entièrement; c'est une affaire de nuances le plus souvent, et les nuances se notent sans s'expliquer et sans se coordonner.

L'appendice qui concerne le temps et ses divisions avec les fêtes saisonnières et agraires est un morceau qu'apprécieront les ethnographes. M. Laoust a bien fait de l'intercaler entre sa morphologie et ses textes.

Les textes n'ont ici, ou plutôt ne veulent avoir qu'une portée linguistique. Ils sont l'illustration et l'application de l'étude grammaticale qui précède. Des textes de ce genre sont indispensables à toute monographie dialectale : ils constituent les documents qui appuient la thèse. Les textes de M. Laoust sont encore curieux et intéressants pour le folklore et l'ethnographie : c'est le sort inévitable de tout travail de linguistique vivant d'être aussi utile à l'ethnographie qu'à la linguistique, parce que la langue n'est que l'expression plus ou moins parfaite d'une civilisation. M. Laoust, néanmoins, ne s'en est pas tenu à ces textes dans l'étude nécessaire qu'il a faite de la société berbère des Ntifa : ses « *Mots et Choses berbères* » qui viennent de paraître, en donnant un abondant lexique — qui n'aurait pu évidemment s'annexer à l'« *Etude sur la dialecte des Ntifa* » — brossent un tableau extrêmement curieux de la vie berbère « Le vocabulaire parlé, en effet, comme le dit le Dr. Cureau, est le miroir le plus fidèle des idées d'un peuple, car il en est le produit immédiat : il y a identité et superposition entre l'idiome et l'esprit qui l'a créé ».

En résumé, l'étude sur le dialecte berbère des Ntifa est une monographie aussi précieuse qu'importante : pour le Maroc, elle est une réplique de celle que fit récemment S. Biarnay — mort

trop jeune pour les études berbères — sur les dialectes du Nord ; pour la science française, elle continue la série déjà longue des travaux que Hanoteau a magistralement ouverte et que M. Basset, doyen de la Faculté d'Alger, a prodigieusement développée. On peut encore dire que le berbère est un jardin français dans lequel croissent des plantes robustes.

L. BRUNOT.

\* \* \*

*Mots et Choses berbères*, notes de linguistique et d'ethnographie, Dialectes du Maroc, par E. LAOUST, Professeur titulaire de langue berbère à l'École supérieure de Langue Arabe et de Dialectes Berbères de Rabat. Un vol. in 8, XX, 531 pp., 112 gravures ou croquis et 4 planches hors-texte, Paris, Challamel, 1920.

Simultanément, M. Laoust nous offre le fruit de ses dernières années de recherches : son étude du dialecte des Ntifa, ses « Mots et Choses », qui en sont le complément. Il ne s'affirme pas seulement à nouveau un spécialiste des parlers berbères d'une rare compétence ; il se révèle ethnographe, et un ethnographe privilégié, puisqu'il peut échafauder son système sur une ample moisson d'informations non suspectes, qu'il est allé lui-même cueillir au champ où nul encore ne les avait glanées.

Un simple coup d'œil jeté sur ces deux travaux suffit pour qu'on se rende compte de quelle façon minutieuse et précise M. Laoust a mené son enquête, en a recoupé les résultats, en s'astreignant à toutes les investigations nécessaires, en dépit de la diversité des parlers du groupe berbérophone, en allant jusqu'à faire appel, quand il n'avait pas le loisir de partir en tribu, aux paysans échoués, par mésaventure, dans les prisons de Rabat.

La façon dont il présente ses « Mots et Choses » est originale et ingénieuse. Il groupe d'abord, sous différents titres généraux, le vocabulaire sur l'examen duquel il a étayé son étude parallèle de la phonétique et de la morphologie du parler. Pour l'instant, ce sont la maison et ce qu'elle contient, la nourriture, le corps humain et ses infirmités, le temps et l'atmosphère, puis la vie agricole, le labourage et la moisson, le jardinage et la torréfaction, dont il fait la description lexicographique approfondie. Un appareil de notes critiques accompagne chacun des vocables à travers les différentes déformations qu'il peut subir en passant

d'un dialecte à l'autre, si bien que, partant des Ntifa, il se trouve suivi à travers tous les groupes berabers et chleubs, et souvent jusqu'au Rif, en Kabylie, en pays-touâreg et en Tripolitaine. Et, dans cette partie purement linguistique, l'auteur s'attache également à étudier chacun des mots dans son évolution sémantique.

Des textes sont l'illustration normale de ce vocabulaire. Quelques-uns sont traduits, et c'est avec une curiosité amusée que l'on lit cette prose de conception simple, où néanmoins le pittoresque garde une large place.

Enfin, et c'est ce qui constitue la plus grande originalité de l'ouvrage, chaque chapitre se trouve complété par une série de notes ethnographiques relatives au groupe lexicographique envisagé. La maison appelle la mention de l'existence des dieux lares, tout comme le moulin et le pain, celle des superstitions qui s'y attachent. Ces glanures deviennent, dès qu'ils s'agit du temps ou des travaux agricoles, des monographies sur les supplications rituelles et les fêtes d'inauguration. A vrai dire, certaines de ces dernières ont déjà fait l'objet de descriptions et d'explications, dues pour la plus grande part à Doutté ou à Westermarck. Mais, le plus souvent, M. Laoust ne relève que des cérémonies jusqu'ici inédites, et, à ce sujet, nous avons souvent été frappé de la similitude absolue ou relative qu'offraient ces manifestations pratiquées dans le pays de l'Atlas avec celles que nous pûmes relever naguère sur place dans le Nord-Marocain : ce folk-lore d'autochtones, à peine évolués avec le minimum d'appoints étrangers, n'est guère différent de celui aux lois duquel obéissent volontiers les Berbères arabisés. Les populations sédentaires Slès et Fichtâla confient elles aussi, et de même les Chrâga qui se disent d'origine arabe, leurs charrues au saint qui les gardera pendant les vacances agricoles. Nous avons pu voir ce Sîdi Tmlm du Sôûq-el-Jomou'â, ce tertre ombragé du classique olivier sauvage, entouré de quatre murs de pierres sèches. C'est là que s'entassaient et que s'entassent encore les charrues. Sîdi Sghir ben Lmniar a son mausolée à Bezou des Ntifa : il préserve les champs du pillage des moineaux. C'est donc un des effets de la baraka des saints? Moulai Bou Chtâ, au nord de Fès, évite lui aussi, ce bruyant « *hiâh* » des oiseaux à ses seuls sujets de la fraction Iddâoua. Les cérémonies d'inauguration offrent des ressemblances qu'il n'est pas peu

curieux de relever à plusieurs centaines de kilomètres de distance. De part et d'autre, on attache des galettes ou des crêpes entre les cornes des bœufs de l'attelage. De la montagne marocaine jusqu'aux croupes du Djebel Chenoua, aux portes d'Alger, s'est donc pratiqué et se pratique encore ce rite de la grenade enterrée dans le sillon ! On pourrait multiplier les exemples.

M. Laoust donne, à sa place, l'extrait si documenté qu'il avait réservé avant la lecture aux lecteurs des « Archives Berbères », sur le nom de la charrue et de ses accessoires chez les Berbères. Il est extrêmement curieux, même pour un non berbérisant, de voir à leur place tous ces noms techniques de l'attelage et de l'araire, et l'étude raisonnée du vocabulaire permet à M. Laoust une conclusion d'intérêt historique : le lexique des termes de l'attelage est emprunté au latin ; celui qui désigne les parties essentielles du corps de la charrue est nettement berbère. Pourquoi, alors évidemment, ne pas en déduire que, si l'attelage a été modifié en progrès lors de la colonisation romaine, l'instrument de labour berbère, répondant suffisamment aux services qu'on lui demandait, s'est maintenu intact au cours des siècles ?

M. Laoust reprend, en la basant sur des documents nouveaux, l'étude des rites d'excitation de la pluie. On n'ignore pas l'importance qu'on a déjà donnée à leur description et à leur explication, dans l'aire de la Berbérie. Bel, d'abord en 1905, puis Douitté, surtout Westermarck, ont consacré au sujet de nombreuses pages. Le moins suspect d'altérations dues à la rigueur de l'orthodoxie islamique, était ce rite de la cueiller à pot, de la Ghonja, qui jusqu'ici apparaissait un peu comme une parente proche de la *Virgo Caelestis pollicitatrix pluviarum* de Tertullien. On connaît la coutume qui consiste en une procession solennelle où l'on promène, autour des mausolées des santons et sur les haut-lieux, une cueiller revêtue pour la circonstance de vêtements de fiancée. On soupçonnait qu'elle était une déesse, ayant conservé quelque chose de son antique caractère anthropomorphe, une de ces idoles primitives de l'archaïque Panthéon berbère, que les Romains, au moins dans la partie occidentale de l'Afrique Mineure, avaient mal déguisées sous des appellations latines. Nous ne croyons pas néanmoins, ne pouvant ici le contrôler d'une manière certaine, que les dieux indigènes, adorés dans les provinces romaines

d'Atrique, et dont l'existence nous est révélée par des attestations épigraphiques, offrent d'une manière bien nette, parmi leurs attributs spéciaux, celui d'être notamment des « faiseurs de pluie ». En tout cas, il n'en était pas de même des divinités dont le folk-lore permettait l'identification.

M. Laoust avance dans ses déductions sur les rites de pluie avec une sage prudence, en mettant, au surplus, progressivement en œuvre ses informations inédites. En effet, de la comparaison des épithètes accolées au nom de la cueiller Ghonja, il finit par dégager la conclusion suivante : la poupée apparaît comme une « Mère » pour certains, une « Fiancée » pour d'autres. Elle ne serait pas la personnification de la Pluie, mais celle de la Terre au printemps, de la terre condamnée à la stérilité si la pluie lui fait défaut. Il faut donc rejeter l'hypothèse précédemment admise ! L'argument le plus sérieux dont M. Laoust vient tirer parti est le suivant : il existe un mari de Ghonja et ce mari de Ghonja est précisément la pluie, Anzâr ; pour exciter la pluie, à Tasemsit des Infedouaq, on procède à l'union rituelle de la poupée masculine Anzâr et de la poupée féminine Ghonja. Et ainsi, cette union vient associer les rites de pluie aux rites de génération et de fécondité.

Bien que les deux concepts ne soient guère éloignés l'un de l'autre, le problème, on le voit, est complexe. M. Laoust résout avec brio la difficulté : Ghonja « n'est pas la déesse de la Pluie, mais son intervention provoque la pluie et fait grossir les rivières ; elle est la fiancée d'Anzâr et la personnification de la Terre ; Vierge et Mère, et peut-être Dame du Ciel, c'est elle qui fait surgir les moissons des profondeurs de la Terre ».

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, la pluie est demandée à un principe supérieur, d'essence divine, quelle que soit la sexualité qu'on lui attribue. Un aspect aussi attachant de la question nous semble être la façon dont les nouvelles couches plus ou moins superficiellement islamisées ont dû s'accommoder des rites existants. Les formules de supplications relevées par M. Laoust sont tout juste hétérodoxes ; et le nom d'Allah est la plupart du temps associé à celui de la déesse païenne. Nous croyons que, comme toujours, l'intermédiaire bienveillant entre les pratiques réprouvées par l'Islâm et ce rigide Islâm lui-même a été l'hagiolâtrie. Il existe au Maroc un saint « faiseur de pluie » Moulay Bou-Chtâ-l-Khammâr et ses disciples immédiats, les Fichtâla,

repoussent naturellement, toute supplique ne s'adressant pas à son pouvoir. N'empêche qu'au loin, sa présence de « sayyid » va couvrir d'une ombre licite la célébration des vieux rites indigènes! En plein Maroc Central, chez les Aïr Boû Zemmour, n'est-il pas suggestif d'entendre les femmes, qui promènent leur cueiller, demander à Moûlaï Boû Chtâ d'intercéder en leur faveur auprès d'Allah? Peut-être ces contaminations du rite sont-elles aussi importantes que le rite original lui-même!

Il faut féliciter sans réserve M. Laoust de nous avoir donné les premières conclusions de sa vaste enquête des choses berbères marocaines. Que de surprises inattendues, que de découvertes de tout ordre ne nous ménage-t-il pas dans les prochains travaux qu'il ne manquera pas de nous offrir! Ceux-ci laissent bien augurer de ceux-là. Le regretté Biarnay avait déjà contribué à la connaissance du berbère marocain par sa remarquable monographie du Rif; M. Laoust montre une fois de plus que la science française veille sur tous ses précieux domaines, et nous ne saurions mieux faire son affectueux éloge qu'en disant qu'il honore grandement, et l'École algérienne à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir, et la jeune École supérieure de Rabat, sur laquelle rejaillira certainement le beau renom que s'est déjà acquis son savant professeur de berbère.

F. LÉVI-PROVENÇAL.

\* \* \*

*Le Maroc*, (les Guides bleus), Paris, Hachette, 1919. 332 pages, 10 cartes et 19 plans. Rédigé par M. Prosper RICARD Inspecteur des Arts Indigènes à Fès.

M. Ricard, Inspecteur des Arts Indigènes et Conservateur des Musées de Fès, a fait preuve, durant ces dernières années, d'une remarquable activité scientifique. Son séjour au Maroc nous a déjà valu, avec son excellent Guide de Fès et un savant aperçu d'ensemble sur les arts ruraux de l'Afrique du Nord, sa belle étude documentée sur les Broderies marocaines. C'est aujourd'hui son Guide du Maroc qui voit le jour et qui vient, à point, sous un format élégant et commode, offrir à tous ceux qui voyagent au Maroc ou qui viennent s'y installer, une somme d'informations, puisées à la meilleure source sur le pays.



C'est un travail considérable et parfois rebutant que s'est imposé l'auteur pour mener à bien sa tâche. Connaissant parfaitement le Maroc, qu'il a dû parcourir à nouveau pour vérifier sur place tous ses renseignements. M. Ricard n'a pas voulu d'une énumération sèche de lieux, de « curiosités », d'itinéraires, à quoi se bornent d'habitude les ouvrages de ce genre. Tout en promenant son lecteur de la façon la plus agréable de Casablanca à Marrakech et au Tadla, de Rabat à Oudjda, dans le Figuig, le Haut-Guir et le Ziz, à Tanger et dans la zone espagnole, il sait l'intéresser à propos par la brève relation d'une légende locale ou par des aperçus historiques; et le technicien des arts ruraux et citadins ne perd jamais l'occasion de donner à sa description l'appoint d'une documentation appropriée.

Ce livre sera en même temps qu'un « guide », un instrument de travail utile même pour les chercheurs les plus avertis des choses marocaines, et l'on regrette, encore plus après l'avoir lu, que le nom de l'auteur ne figure pas où l'on s'attend à le trouver, aux côtés du titre de l'ouvrage.

E. LÉVI-PROVENÇAL.

\* \* \*

*Art de la Reliure et de la Dorure*, par Abou el-Abbas Ahmed ben Mohamed es-Sofiâni, accompagné d'un index des termes techniques, établi par P. RICARD. Fès, Imprimerie Municipale, 1919, 22-28 pp

En 1029 H. (1619 de J.-C.), le maître relieur Abû'l-'Abbâs b. Moḥammed es-Sofiâni, qui, à ses talents d'artisan, joignait une connaissance au moins suffisante de la langue savante, écrivit en quelques feuillets un traité de l'art de la reliure et de la dorure, tel qu'il était pratiqué de son temps dans la capitale marocaine. M. Ricard a eu la bonne fortune de mettre la main sur cet opuscule et nul n'était mieux qualifié que lui à en publier le texte, et, en même temps, tout en dégagant les procédés de facture encore en usage à l'heure actuelle, à fixer ceux d'entre eux qui semblent être tombés en désuétude. Comme le fait remarquer M. Ricard, ces traités techniques sont fort rares : « les ouvriers et artisans n'étaient sans doute pas assez lettrés pour consigner leurs observations sur le papier et se contentaient probablement de transmettre les pratiques de leur art par la seule voie traditionnelle. » Celui d'es-Sofiâni ne manque pas

d'intérêt, ne serait-ce que parce qu'il a permis à l'éditeur de pouvoir affirmer que la dorure au fer, qui semble aujourd'hui la caractéristique de la reliure marocaine, était chose inconnue à Fès au début du xvii<sup>e</sup> siècle.

M. Ricard a eu l'excellente idée de donner l'explication des termes techniques du traité. Son index sera une contribution utile à l'étude des vocables spéciaux des métiers marocains. Cette partie du dialecte n'a guère encore fait l'objet d'enquêtes, qui seraient, cependant, certainement fécondes en découvertes folkloriques et lexicographiques. Nous apprenons ainsi que les deux plats de l'ouvrage relié se nomment, le recto : *ed-déffa-llûla*, le verso : *ed-déffa-tjania*; un dos est : *'âşşl* ou *qfâ*; un rabat : *mérğa* ou *lsân*. Un in-4° s'appelle *rbâi*, un in-8° *şmâni*, un in-12 *şliğa*, probablement parce que son format rappelle les dimensions d'un carreau de faïence émaillé, un in-24 *şîşn*. Les coins d'arabesques du rabat sont la *trônga* ou la *nûâra* et les ornements floraux, *şîâriq*. Le cuir de chèvre tanné qui forme le revêtement extérieur de la reliure porte le nom de *şêld*, tandis que l'on appelle *şîâna*, au sens propre « peau de mouton », la doublure intérieure, qu'elle soit de cuir ou d'étoffe.

M. Ricard dédie son travail aux jeunes relieurs fasis, qui pourront y puiser les enseignements d'un ancien maître. Cette publication offre donc aussi un intérêt pratique, d'autant plus que, comme on sait, dans l'entreprise de rénovation des industries d'art citadines au Maroc, celle de la reliure occupe l'une des premières places.

E. LÉVI-PROVENÇAL.